

Directeur: GILBERT LaRUE.



"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XVI — 2035

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 23 NOVEMBRE 1930

Abonnement: \$2.50 par année

Température: Plus frais et nuageux

MORT TRAGIQUE D'UN GEANT

La carrière de feu l'hon. J.-L. Perron. — Un "vrai Canayen". — Il savait avoir le sourire. — Le contraire d'un snob et d'un démagogue.

La mort tragique de l'hon. J.-L. Perron, géant frappé en pleine force, ses funérailles qui ont revêtu un caractère national, bien qu'il les eût spécifiées très simples, ont fait voir comme il était grand, cet homme si critiqué par les uns, si aimé par les autres.

Les journaux quotidiens et autres publications parues depuis ont exalté ses qualités, signalé même quelques-uns de ses défauts (qui n'en a pas?). Tous se sont accordés sur un point: que c'était l'un des plus grands Canadiens français dont se soit honorée la province de Québec.

Certes, un homme de cette énergie devrait être terrible dans ses colères; mais aux rares moments où il était débarrassé de ses innombrables soucis, il était comme Napoléon: il savait avoir le sourire, et le sourire irrésistible.



FEU L'HON. J.-L. PERRON

Il haïssait le snobisme sous toutes ses formes et avait pour les obscurs des mots cruels, car lui était un vrai démocrate, accessible à tous, à moins d'être pris par quelque affaire d'importance. Il était ce type que le peuple appelle sympathiquement: "Un vrai Canayen". Pour cela, point n'est nécessaire d'arborer une pipe de plâtre ni de lancer des appels démagogiques.

Si l'on comptait les gens qu'il a aidés, le chiffre en serait fantastique. Bref, si c'est à l'oeuvre qu'on connaît l'artisan, comme dit le proverbe, cet infatigable ouvrier était de taille, parce que son oeuvre est immense. Ceux qui ne l'ont pas connu et que son nom avait atteints grâce aux trompettes de la renommée ne pouvaient croire qu'il eût succombé à cinquante-sept ans. Il occupait depuis si longtemps et si intensément l'attention qu'on le croyait beaucoup plus vieux.

A la famille de feu l'hon. J.-L. Perron "L'Autorité Nouvelle" adresse l'expression émue de sa plus sincère et de sa plus vive sympathie.

Gilbert LaRUE

PETIT JEU DES FERMIERS

Lorsqu'ils gagnent, ils empochent. — Compenserons-nous leurs pertes?

(Dép. spéc. à "L'Autorité Nouvelle")

Ottawa, 22. — Le gros événement de la semaine dans la capitale a certes été la visite des trois premiers ministres des provinces de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan, Alberta. Ces messieurs voulaient tout simplement l'assurance — qu'on leur a refusé du reste — d'un prix minimum de 70 cents le boisseau pour leur blé.

C'est-à-dire que, après le crédit de leur propre coopérative et le crédit des trois provinces, les cultivateurs de l'Ouest voudraient appuyer leur industrie sur le crédit de l'Etat.

Lorsque les producteurs de blé font de bonnes affaires, ils vont passer les hivers à l'étranger; mais lorsque les conditions du marché leur sont défavorables, ils réclament des privilèges et l'aide pécuniaire du gouvernement. L'an dernier, si ces gens-là n'avaient pas spéculé sur leur propre froment, dans l'espoir de forcer la hausse des prix, ils n'auraient pas enrayé le trafic d'automne et d'hiver; partant le pays n'aurait pas tant souffert de la crise qu'ils ont provoquée. D'ailleurs, ils auraient eux-mêmes réalisé de 50 à 60 cents de plus par boisseau de blé, s'ils s'étaient soumis aux lois économiques. Ils cherchent continuellement à exploiter l'Etat à leur seul profit, sans plus se soucier du droit de la majorité. Reste à savoir si celle-ci, à qui l'Ouest a déjà coûté si cher, consentira à ce que les fermiers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta encassent les profits, lorsqu'ils en font, et lui passent les pertes, le cas échéant.

LES TRAVAILLISTES BATTUS A CALGARY

CALGARY, 23. — Le parti travailliste a encore essuyé une défaite dans sa lutte de conquérir le contrôle de l'administration municipale dans l'élection qui vient d'avoir lieu. Le nouveau conseil se compose de neuf membres de l'Association civique et de trois ouvriers.

A la dernière élection, le parti travailliste avait quatre sièges. Le commissaire Graves, le bras droit des maires depuis deux décades, a été réélu par une faible majorité sur le Dr M.-C. Costello, ancien maire.

Plusieurs questions municipales ont été discutées par les candidats et l'électorat a refusé la construction d'un pont au coût de \$130,000 sur le 25e avenue; des piscines municipales et un nouvel immeuble pour les gardes-malades à l'hôpital de la ville.

QUERELLE

Deux financiers se querellent. — Vous savez bien, dit l'un que je suis incapable de commettre une mauvaise action. Et l'autre de répliquer: — Vous vous contentez d'en émettre!

REVOLTE DES NOTAIRESSES

Elles n'aiment pas que les notaires s'empiffrent alors qu'elles font carême.

BRUYANTS ECHOS D'UN BANQUET

Nous recevons de Mme la notairesse X... ce billet auquel nous sommes heureux d'offrir l'hospitalité, car nous aimerions en lire de semblables plus souvent, de quelque milieu qu'ils nous viennent: M. le rédacteur.

En regardant ma signature vous constaterez que je suis femme de notaire. J'étais l'une des invitées au grand banquet des tabellions qui eut lieu cet automne. Vous avez dû lire dans les journaux que la musique et la poésie avaient rivalisé pour rendre ces agapes tout à fait "hors pair".

Chaque notaire payait \$5 pour son écot et \$1 pour Mme la notairesse. Pourquoi, me direz-vous, cette différence entre l'écot du notaire et celui de la notairesse? L'égalité des sexes n'est-elle pas proclamée par toutes nos féministes militantes? C'est que, voyez-vous, messieurs nos maris étaient invités à s'asseoir autour de tables débordantes de victuailles, copieusement arrosées de vins des meilleures crus, et que Mesdames leurs épouses étaient reléguées dans les galeries, avec de maigres rafraîchissements, pour tout partage, pour ne pas dire... tout potage.

Nous pouvons avoir encore le plus grand respect pour ceux qui furent "nos seigneurs et maîtres" (oh! c'était avant le féminisme), mais ce respect ne va pas jusqu'à les laisser s'empiffrer (fut-ce en musique et avec accompagnement de vers) sous nos yeux sans mot dire, lorsque nous faisons carême devant des verres vides.

Aussi bien, deux notairesesses se levèrent-elles avec beaucoup de dignité et s'enfuirent en claquant les portes.

M. le rédacteur, qu'auriez-vous fait à leur place? Mme X...

NOTE DE LA REDACTION. — Vous comprenez, chère madame, que voilà un point fort délicat. Il paraît qu'il ne faut pas toucher les notaires, même avec une fleur, ces messieurs, tous un peu poètes, étant fort susceptibles. Autrefois, il n'y avait pas de notaire qui, entre la grosse de deux actes, ne s'interrompit pour caresser les Muses.

Toutefois, dans le cas qui nous occupe, à la place des deux dames qui secouèrent la poussière de leurs souliers sur le palier de la galerie où elles enduraient le supplice de Tantale, je me serais adressé à mon mari dans ces termes courtois: — Veux-tu, mon cher, me céder ta place à table et aller voir dans les galeries ce qu'on y fait.

Grâtes en... vrais notaires, ces messieurs n'auraient pu manquer d'accéder à la requête de leurs épouses.

Et les autres notaires, naturellement, de les imiter, à moins de passer pour des malotrus.

De sorte qu'au bout de quelques minutes Messieurs les notaires eussent tous été nichés dans les galeries et Mesdames les notairesesses assises autour des tables.

Après semblable leçon, les notaires n'auraient eu garde, l'an prochain, de ne pas placer leurs épouses à leurs côtés, et ainsi se réaliserait en plein le grand principe: "Il ne faut jamais séparer ce que Dieu a uni"... pas plus à table qu'ailleurs!

MISTIGRIS

QUI VEUT UN EXPERT

Pour traductions, pour articles de journaux pour cartes de Noël et du Jour de l'An?

S'adresser: "L'Autorité Nouvelle" 3954 Parc Lafontaine, Fr. 1233.

LE PROCES VIAU ET VENNE CONTRE LES JESUITES SONNET-IL LE GLAS DE LEUR COMBINAISON AVEC BOILEAU? LES TROIS CLAQUES

Les constructions religieuses au pourcentage. — La rémunération qu'un architecte doit exiger.

Les rumeurs les plus cocasses, les plus grotesques, les plus abracadabrantes courent chez les communautés religieuses, à l'heure actuelle, sur "L'Autorité Nouvelle" et son directeur.

Ainsi, celui-ci "aurait reçu des claques d'un individu qu'il essayait de faire chanter". Ouf!

Si c'est le gros Viau, de la société Viau et Venne, architectes de la construction au pourcentage des édifices religieux, qui met en circulation ces bruits ridicules, le gros Viau en a menti!

Des claques, le gros Viau, lui, en a reçues, par exemple, et de fameuses:

Une claque, — lorsqu'il vint à la tête d'une délégation demander comme "maire, architecte et contribuable", que la commission scolaire de sa paroisse, à Lachine, fût autorisée à faire un emprunt de \$40,000 (pour ce qui en réalité en eût coûté \$55,000) afin d'ouvrir un jardin-de-l'enfance, autorisation qui fut péremptoirement refusée par le comité administratif de la Commission scolaire de Montréal.

Une claque, — Lorsqu'une partie de la corniche de la nouvelle aile que l'on construit à l'université d'Ottawa est tombée un de ces derniers matins avec un bruit formidable. Si cet amas de pierres, croulant d'une soixantaine de pieds, était arrivé au milieu d'un groupe de travailleurs, c'eût été une véritable hécatombe. Architectes chargés de la préparation des plans et de la surveillance des travaux: Viau et Venne.

Et la plus formidable des claques, — lorsque le 12 juillet 1927, les Rév. Pères Jésuites, la première communauté à s'affranchir du monopole Viau-Venne-Boileau, signifièrent aux deux premiers, le troisième n'ayant pas encore été retenu comme entrepreneur au pourcentage, que leurs services n'étaient plus requis.

Quelques jours auparavant avaient paru dans un journal les plans d'un collège destiné aux Jésuites et baptisé Mont-des-Martyrs. Plans signés: Viau et Venne, architectes.

Qui avait d'abord baptisé ce collège Mont-des-Martyrs? Toujours est-il que les Rév. Pères, peu enclins à subir le martyre qu'on leur destinait (était-ce un martyre financier?) refusèrent de gravir ce mont-là; et après avoir fait remodeler les plans originaux par M. l'architecte A. Piché, rue Belmont, ils transfèrent le Mont-des-Martyrs en collège Jean-de-Brébeuf.

Viau et Venne attendent deux ans, au 9 juillet 1929 (la claque les avait-elle étourdis?) avant de prendre une poursuite de \$37,054 en Cour Supérieure, par le ministère de Mes Patenaude, Monette, Filio, et Boyer.

Les deux copains n'ont pas encore répondu à notre question de la semaine dernière, à savoir:

Est-il vrai que tout bon catholique, sans y être tenu légalement, mais au point de vue canonique, doit demander permission à l'archevêché pour poursuivre devant les tribunaux un ordre religieux; et, est-il vrai que cette permission, ils ne l'ont nullement sollicitée?

Les Pères Jésuites eurent un an pour produire leur défense, datée du 9 septembre 1930. Et cette défense est d'une lecture des plus attachantes. Les demandeurs Viau et Venne l'ont trouvée eux-mêmes si intéressante qu'ils sont en quête de détails supplémentaires devant les tribunaux.

En attendant, nous voudrions bien savoir s'il est jamais arrivé à ces deux architectes de charger à des communautés religieuses 3 pour 100 comme rémunération sur le coût total des travaux, au lieu de 5 pour 100, taux fixé par les règlements de leur profession...

Nous voulons croire que NON, mais ce NON, nous voudrions l'insérer dans nos colonnes, à côté de la signature de Viau et Venne. Ce serait un premier certificat de bonne conduite que nous serions heureux de leur décerner...

INQUISITOR

L'HON. J.-L. PERRON A DES OBSEQUES NATIONALES

Un immense concours de peuple, comprenant les plus hautes personnalités, accompagne cet homme d'Etat à son dernier repos.

Les funérailles de l'honorable J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau, décédé mercredi matin, à l'âge de 57 ans, ont eu lieu, hier matin, en la basilique, et elle revêtirent le caractère des funérailles nationales.

Rarement, a-t-on vu dans la métropole du Canada, une foule aussi nombreuse payer un tribut d'hommages à un homme politique de cette envergure.

Toutes les classes de la société y étaient représentées, notamment, ses collègues, ministres du gouvernement de la province; le conseil législatif; le gouvernement fédéral, le Sénat, la magistrature, la commission du port, la commission des tramways, la Cour du coroner, la Cour du recorder, les députés fédéraux et provinciaux et tout particulièrement les officiers du ministère de l'Agriculture; la Commission des écoles catholiques; la ville de Montréal par son exécutif et conseil; diverses unions ouvrières et une grande proportion des ouvriers de Montréal.

L'absoute a été chantée par le chanoine Adélar Harbour et le service célébré par Sa Grandeur Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque-administrateur a récité les dernières (A suivre à la page 2)

LORD WILLINGDON AUX INDES?

(Dépêche spéciale à "L'Autorité Nouvelle") OTTAWA, 22. — Il est rumeur ici que lord Willingdon, gouverneur du Canada, deviendrait vice-roi des Indes à la place de lord Irwin, qui a fini son terme d'office, et que le duc d'Artholl serait le futur gouverneur du Canada.

GRAVES SUITES D'UNE "BROSSE"

Israel Goldberg est trouvé coupable d'avoir tué son ami à coups de poing.

Israel Goldberg a été trouvé coupable, hier matin, aux Assises, d'homicide involontaire à la suite de la mort de Stephen Burraj, qui a succombé à des coups reçus, le 24 août dernier.

Le jury a délibéré trente minutes. La sentence sera prononcée par l'honorable C.-A. Wilson à la fin du terme.

La preuve a révélé que la victime et l'accusé étaient de bons amis. Après une soirée passée ensemble au cours de laquelle tous deux avaient bu assez copieusement, Stephen Burraj décida de quitter le domicile de Goldberg. On le retrouva quelques instants après, étendu sur la chaussée, l'accusé à ses côtés. La chienne avait éclaté et Goldberg avait tué l'autre à coups de poing.

LE VITRIOL FAIT PLACE A L'EAU BOUILLANTE!

PARIS, 22. — Les Parisiennes ont imaginé un moyen à elles de "refroidir" l'enthousiasme trop marqué que peuvent avoir leurs époux pour le frou-frou des jupes du voisinage: une simple casserole d'eau bouillante fera l'affaire...

Mme Samson a fait l'école. Mme Samson est cette mégère qui renversa sur son mari endormi une bassine d'eau bouillante. Le malheureux devait mourir cinq jours plus tard, après d'atroces souffrances.

Mme Samson a trouvé une disciple en la personne de Mme Juliette Victor. Au cours d'une discussion qu'elle avait avec son mari, Mme Victor a lancé à la figure de celui-ci une casserole remplie d'eau bouillante.

M. Victor fut grièvement atteint au visage et aux mains. Pourtant, après avoir été pansé à l'hôpital, il a pu regagner son domicile. Il n'en a pas moins porté plainte contre sa coléreuse épouse.

LA CHORALE TANGUAY DE VERDUN

A la demande du directeur, le major Roméo Tanguay, il sera ajouté au nom de la chorale Tanguay celui de "Les Chanteurs de Verdun".

"Je comprends, a dit le directeur, que vous trouvez étrange que je vous passe une telle suggestion, mais, je crois que par ce nom notre ville de Verdun se fera mieux connaître par ses voisins qui doivent savoir combien les autorités de notre ville se rendent compte de l'existence d'une organisation chorale telle que la nôtre".

Le major Tanguay en reste toujours le dévoué directeur, le comité reste aussi le même, ayant comme président M. Cléophas Sawyer.

JULES BOURBONNIERE ET L'ALBANI!

Notre collaborateur, depuis cinq années, M. Jules Bourbonnière, (Les Femmes dans l'Histoire), donnera une causerie d'environ une heure, sur la célèbre cantatrice canadienne française, l'ALBANI, jeudi le 27 novembre 1930, à la réunion des Filles Natives du Canada, au numéro 6971, rue Saint-Denis, à 8 h. 30 le soir. (Descendre à la rue Belanger).

Nous sommes informés, qu'on y chantera, en intermèdes: "Souvenirs du Jeune Age"; "L'Adieu", de Tosti; "Within a Mile of Edinburg"; "The Blue Birds of Scotland"; etc., etc. Les personnes s'intéressant à la musique, aux arts, à la littérature ou à l'histoire, y seront gracieusement accueillies. Qu'on se le dise.

"L'AUTORITE" S'ILLUSTRERA

"L'Autorité Nouvelle" commencera la publication dans son prochain numéro, de vignettes et de caricatures. En quelques semaines elle aura fait peau neuve. Au cours de ses dix-sept années d'existence, elle s'est toujours efforcée de donner satisfaction au public. Elle tentera un nouvel effort. Que nos milliers de lecteurs communiquent la bonne nouvelle aux amis!

"L'AUTORITE NOUVELLE"

L'INTERVIEW DU MAIRE HOUDE SUR L'HON. PERRON

Le matin de la mort de l'hon. J.-L. Perron, le reporter d'un quotidien téléphona chez le maire Houde. Il ne put l'atteindre qu'à 11 heures.

— M'étant couché à 5 heures, dit le maire d'une voix caverneuse, je ne fais que sortir du lit.

— Je vous annonce la mort de l'hon. Perron, déclara le reporter. Qu'avez-vous à dire de lui?

— Un chenapan!... un traître à sa race!... un désastre national!... s'exclama le maire.

Inutile d'ajouter que l'interview est restée dans le carnet du reporter.

REMARIAGE DES JUIVES

On en modifierait la forme en ne les obligeant plus à recevoir des crachats

Paris, 22. — D'après la loi juive, une veuve qui désire se remarier doit d'abord s'offrir à son beau-frère. Elle s'agenouille devant lui et s'il souhaite l'épouser, il la relève aussitôt. Dans le cas contraire, il lui crache au visage. Telle est l'obligation talmudique connue sous le nom de "Chalitzta".

Or, il est actuellement difficile aux juives devenant veuves de se conformer au Talmud lorsque le beau-frère réside aux Etats-Unis et qu'elles ne s'y trouvent pas elles-mêmes. A la demande de plusieurs rabbins américains, M. Hamilton Fish, de New-York, membre du Congrès, a écrit à tous les consulats américains pour demander que des facilités spéciales soient accordées aux veuves juives en vue d'obtenir leur visa.

Cependant, la question s'est posée, aussitôt de savoir comment les consulats détermineraient si la veuve n'invoquait pas sa religion pour se soustraire aux obligations du quota américain.

Comme toutes les juives pratiquantes doivent se raser la tête et porter une perruque du jour de leur veuvage, il y aurait là un moyen pour les consulats américains, de se rendre compte de la sincérité de celles demandant à être admises aux Etats-Unis. Il n'y aurait, tout simplement, qu'à leur demander d'ôter leur perruque!

M. Frank S. Goldman, talmudiste distingué, qui condamne avec force la pratique peu délicate à laquelle sont soumises les juives désirant se remarier, se déclare partisan d'un congrès au cours duquel les plus orthodoxes et les plus érudits d'entre les juifs recherchaient une autre forme de "Chalitzta".

LES MILLE VENTRE-CREUX DE LACHINE ATTENDENT

Ils n'ont encore à se mettre sous la dent que les promesses de Dalbé et les farces d'Anatole.

Le soufflet reçu de la Commission scolaire de Montréal.

(Du correspondant de "L'Autorité Nouvelle").

Lachine, 22. — Notre commission scolaire de la paroisse des Saints-Anges a subi l'humiliante rebuffade après laquelle elle courait depuis si longtemps. La Commission de Montréal lui a refusé net la permission de convertir en jardin-de-l'enfance l'immeuble actuellement occupé par les chevaliers de Colomb, 17ème avenue. Le représentant de "L'Autorité Nouvelle" à Lachine avait combattu ce projet de toutes ses forces et il fut secondé dans cette tâche, par nombre de citoyens désintéressés, qui en avaient assez de payer une taxe formidable, scandaleuse, et qui parlent même d'annexer leur commission à celle de Montréal, si la série des extravagances doit continuer.

Cette décision de la Commission scolaire catholique de Montréal nous fait d'autant plus plaisir qu'elle compte parmi ses membres des hommes de forte personnalité, des administrateurs reconnus comme M. Victor Doré, son président, Mgr J.-V. Piette, le chanoine A. Sylvestre, le Dr B. Bonnier, l'abbé Luke Callaghan, le Dr J.-A. Jarry, M. Hector Perrier, avocat, M. A. Larose, pharmacien, M. René Charbonneau, architecte, etc., etc.

Ces messieurs, qui trouvent moyen d'administrer leur commission scolaire avec une taxe

de 70 cents par \$100.00 lorsque la nôtre est de \$1.20, ont compris qu'il était temps de venir en aide aux contribuables de Lachine, dont on voulait encore augmenter le lourd fardeau par une taxe additionnelle destinée à l'achat d'un édifice nullement à l'épreuve du feu, "trappe de mort" pour la centaine d'enfants qu'on y voulait placer.

Ajoutez à cela que cette acquisition n'était nullement nécessaire, car nous avons à l'Académie Piché tout l'espace voulu pour y accommoder nos garçonnets, à condition que l'on convertisse en classes diverses pièces ne servant pour l'heure à aucune fin scolaire.

GARE AUX SCHEMERS

Le président et les membres de notre commission scolaire sont des hommes remplis de bonnes intentions, parfaitement désintéressés. Malheureusement, ils sont entourés de "schemers" dont l'unique souci est de leur faire dépenser de l'argent pour des plans de négres. Ainsi, lorsqu'ils ont accordé, sans demander de souscriptions, ce malheureux contrat pour le pavage de la cour de l'Académie Piché, ils se sont mis entre les mains d'un entrepreneur qui leur a construit une véritable cour des martyrs; les dents de scie dont cette sur-

(A suivre à la page 2)

CHRONIQUE DE LACHINE

face qui devrait "être plane" est hérissee seraient la cause de tellement d'écorchures chez les enfants que les parents ne fournissent pas à acheter les fioles de remèdes.

Notre commission scolaire s'est aussi fourré un doigt dans l'oeil, et jusqu'au coude, en mettant à la tête de la délégation de citoyens qu'elle envoyait à Montréal pour se faire "aider", l'architecte au pourcentage Bouche-en-Coeur Viau, qui se présentait en sa triple qualité de "maire de Lachine, d'architecte et de contribuable".

Nous dirons plus loin ce que nous pensons de cet "éléphant blanc" comme maire de Lachine.

Comme architecte, il est de toute évidence que si la réfection de l'édifice des chevaliers de Colomb, afin de le convertir en jardin de l'enfance, eût été confiée au mastodonte, l'entreprise, au lieu de coûter \$40,000 eût atteint \$60,000, bien que ce farceur eût déclaré que cette réfection "ne coûterait presque rien".

De son titre de contribuable Dalbé n'a guère à se vanter. Il ne possède que peu de propriétés à Lachine, si en revanche il en possède beaucoup à Montréal. Voilà sa façon à lui de favoriser sa ville. Qu'est-il advenu des vingt logements qu'il devait construire au printemps de 1930, dans le but de montrer, disait-il, "mon extrême confiance dans l'avenir de la ville qui m'est si chère et dans sa prospérité"? Mais nous en... reparlerons!

Toujours est-il que notre commission scolaire, qui se flattait devant celle de Montréal de sa prospérité, déclarant qu'il n'y aurait pas lieu d'augmenter la taxe pour son jardin-de-l'enfance, vient de décider de ne pas la diminuer et de laisser les "payeurs" sur leur pyramide de \$1.20 par \$100.00 d'évaluation.

Alors... puisqu'elle n'a pas de jardin-de-l'enfance, qu'entend-elle faire de l'argent qu'elle voulait y consacrer? Est-ce par vengeance contre les contribuables, ou bien certains schémas ont-ils d'autres "plans de négres" à lui proposer? Ne laissez pas surprendre votre bonne foi, MM. les commissaires!

ON AGIT... SANS CARIGNAN

Une délégation de sans-travail s'est présentée de nouveau, jeudi, devant le conseil municipal; mais elle n'a pas obtenu satisfaction plus grande qu'auparavant.

Le gros Dalbé, qui venait de lire pour la douzième fois dans la semaine "L'Autorité Nouvelle", semblait d'une humeur massacrante et fit plus que grincer des dents à l'ex-échevin Arthur Meloche, chargé d'affaires du "Comité du Chômage", lorsque celui-ci s'approcha pour l'entretenir en particulier.

On comprend que le ventre rempli d'huître fraîches arrosées d'un vin généreux, à en craquer (il en serait, cette saison-ci, à son vingtième banquet), not' Dalbé n'aime guère à entendre parler des ventretreux.

Parmi tant de pudeurs qui lui manquent, cette "balloune" en aurait conservé une: celle du ventre qui éclate au milieu de 1,000 ventres vides, ceci étant le nombre des chômeurs à Lachine.

Après avoir promis que la part des chômeurs de cette municipalité, grâce aux généreux octrois du gouvernement fédéral serait de \$375,000. Dalbé n'avait qu'une maigre pitance de \$60,000. Cela pouvait aussi contribuer à l'air bourru de Dalbé, quoique ce soit à peu près la neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuvième de ses promesses aux électeurs de Lachine qui s'en aille en fumée.

Maintenant que l'échevin Carignan "l'a fermée", qu'il ne peut plus prononcer un discours de trois heures sur une collation d'autos dans la rue ou sur l'immense avantage moral d'habiller les chiens avec un amour de petit costume qu'il va fabriquer à leur intention, le conseil municipal peut procéder à quelque travail, fonction à lui interdite par le verbeux Anatole depuis onze mois.

A été adopté en première, deuxième et troisième lectures un règlement d'emprunt de \$75,000 pour amélioration de l'aqueduc rue Broadway, de la 14ème à la 34ème avenue. Il faudra soumettre ce règlement au peuple par referendum le 1er décembre et le faire ratifier à Québec, de sorte que le travail ne pourra être mis en oeuvre avant janvier.

Ce règlement était sur la table depuis septembre et aurait pu être adopté depuis longtemps, si l'échevin Carignan "l'avait fermée" avant aujourd'hui. Aussi ne faut-il pas trop blâmer les autres membres du conseil, s'ils ont été obligés de procéder à la vapeur, d'adopter les trois lectures en une seule séance. Les ventretreux qui trouveraient mauvais que les travaux aient été retardés d'autant n'ont qu'à se rendre auprès d'Anatole, qui les "régalerait" d'un discours sur la nécessité qu'il y a de fermer les restaurants à minuit et les "habillera", s'ils sont nus, de cet immortel costume de bain dont il a voulu rendre par règlement (et celui-ci ne vaut rien, parce qu'il est illégalement adopté) le port obligatoire sur nos plages.

DELAI SUR DELAI

On a pris bien du temps à mettre à l'oeuvre une équipe d'ouvriers sur la grève le long du petit canal, une somme de \$2,000 ayant été votée à cette fin.

L'échevin Massée ayant été mandaté à not' maire s'il ne serait pas bon d'annoncer avec autant d'éclat que possible cette ouverture possible pour 150 hommes, Dalbé aurait répondu: — Pas nécessaire... Ils le sauront bien!

Même empressement du maire, lorsque la députation des chômeurs lui suggéra des travaux de pavage: — Il ne faut pas penser à faire du pavage maintenant. C'est trop tard.

Dr. M. Blanchard, directeur des travaux publics à Montréal, déclare que non seulement les travaux ordinaires se poursuivent, mais qu'on pose encore du béton dans certaines rues: — Les années précédentes, continue-t-il, il arrivait que l'on posait de l'asphalte en novembre, mais il n'est jamais arrivé que l'on pût faire du béton dans les rues et le poser avec chance de succès.

À Montréal, voyez-vous, on s'occupe des chômeurs, on leur procure du travail dans la mesure du possible, tandis que notre gros Viau s'empli d'huîtres et dort comme une marmotte.

Quant à Anatole, il vient de remporter une autre victoire en faisant transporter des cabanes de la terrasse du père Marquette sur l'autre rive du canal.

Des scènes immorales, paraît-il, se déroulaient dans ces "cabanes". Elles auront désormais pour théâtre la rive d'en face. Anatole estime que c'est une grande victoire morale qu'il vient de remporter là. Nous croyons, pour notre part, que si immoralité il y avait, mieux eût valu la disparition complète des cabanes.

DANGEAU

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Eclair".

Delicieux et frais! LE BON PAIN DE "CHEZ-NOUS" Le nom suffit pour mettre l'eau à la bouche... GATEAUX JUMEAUX (Twin-Kops) "LE GOUT DIT TOUT" Boulangerie essentiellement Canadienne-française I. CARON CRescent 4114 Westmount 4699

L'HON. J.-L. PERRON (Suite de la première page) prières à la sortie de la dépouille mortelle de la basilique. Prêchaient le cortège: MM. Jacques et Guy Perron, fils du défunt; Me Philippe Brais, neveu, et M. Jean Perreault, architecte, son cousin.

DANS LE CORTEGE Tous les membres du cabinet provincial étaient présents et avaient le cortège, savoir: les honorables L.-A. Taschereau, premier ministre; Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; J.-E. Porraut, ministre de la voirie et des mines; Athanase David, secrétaire provincial; Hector Laferte, ministre de la colonisation; J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail; Lauréat Lapierre, J.-H. Dillon, Alfred Leduc, Emile Moreau, J.-C. Ouellet, ces derniers ministres sans portefeuille.

Le gouvernement fédéral était représenté officiellement par les honorables Arthur Sauvé, ancien chef de l'opposition provinciale et ministre des postes, et Alfred Durand, ministre de la marine; les honorables Jacob Nicol, président; Narcisse Pérodeau, leader; P.-R. Du Tremblay, Médéric Martin, Raoul-O. Groulx, Gordon-W. Scott, Louis-Alfred Letourneau, Georges-A. Simard, J.-E. Roberge, Henry Milnes et Hector Champagne.

Plusieurs membres du Sénat dont les honorables P.-E. Blondin, président; Lorne-C. Webster, F.-L. Béliveau, C.-P. Beaudin, J.-P.B. Casgrain, J.-Marcellin Wilson, Donat Raymond, W.-L. McDonald, Smeaton White, George-P. Graham, Lawrence-A. Wilson.

La magistrature était représentée par les honorables Thibaudan Rinfret, de la Cour Suprême et ancien associé légal de l'hon. M. Perron, et P.-B. Mignault, ex-juge de cette Cour; les honorables R.-A.-E. Green-shields, juge en chef de la Cour Supérieure; Louis-Philippe Demers, Paul-Gédéon Martineau, Wilfrid Mercier, Charles Archer, Louis-Edmond Panneton, Charles-Albert Ducloux, Edouard Fabre-Surveyer, Louis Boyer, Joseph Archambault, H.-A. Fortier, Séverin Letourneau, C. A. Wilson de la Cour Supérieure; l'honorable J.-A.-C. Ethier, de la Cour de Circuit; MM. Gustave Perrault, juge-en-chef de la Cour des Sessions; Amédée Monet, J.-O. Lacroix et Gustave Marin, de la même Cour.

Les députés fédéraux: Dr J.-Arthur Denis, J.-E.-A. Dubuc, Vincent Dupuis, Fernand Fafard, Charles-Edouard Ferland, John T. Hackett, C.-B. Howard, S.-W. Jacobs, Geo. P. Laurin, Joseph-A. Mercier, Paul Mercier, Pierre-F. Casgrain, P.-A. Séguin, Clément Robitaille, E.-C. Saint-Père, L.-E. Parent et autres. MM. Théodule Rheaume, Ligouri Lambe, Ernest Boivin, Aimé Langlois, Dr J.-E. LeSage, anciens députés.

Les députés provinciaux: T. D. Bouchard, président de l'Assemblée, MM. Irénée Vautrin, Dr Anatole Plante, Cléophas Bastien, Peter Ber-covitch, Aldéric Blain, Joseph Cohen, Georges Dansereau, Stanislas-E. Desmarais, Lucien Dugas, Avila Ferland, Adélard Godbout, William-P. Grant, Désiré Lahaie, Dr Gustave Lemieux, Victor Marchand, Pierre Lortie, W. R. MacDonald, Félix Messier, J.-Emery Phaneuf, Dr Ernest Pouli, Edouard Fortin, Joseph-A. Savoie, brigadier-général, C.-A. Smart, Alexandre Thurber, et autres.

Représentaient la ville de Montréal: MM. Camilien Houde, maire; Allan Bray, président du comité exécutif; W.-S. Weldon, Alfred Mathieu et Jean-Marie Savignac, membres dudit comité; les échevins J.-Maurice Gabis, Alfred Legault, Fred Gilday, Léon Trépanier, Dr Zénon Lesage, Abraham Dupéré, Georges Lalancette, Joseph Monette, Dr H.-A. Quintal, Louis Rubenstein, Adolphe L'Archevêque, et autres.

Commission du port de Montréal: MM. J.-H. Rainville, président; W.-T. Harvie, gérant-général; Paul Leclaire, ingénieur en chef; L.-H.-A. Archambault, secrétaire.

Commission des tramways: MM. J. F. Saint-Cyr, président; Paul-E. Bélique et John-S. Archibald, commissaires; Gustave Comte, secrétaire. Compagnie des tramways: colonel J.-E. Hutcheson, vice-président; K.-B. Thornton, gérant-général; J.-C. Desautels, agent-en-chef des réclamations.

"DITES-MOI L'ORIGINE DE CE VIN?..." Animation lumineuse, récemment, à l'Association professionnelle des hôteliers, restaurateurs et limonadiers; on filmait un concours de dégustateurs de vins. Tous les sommeliers de Paris, habitués aux demi-ténères de leur cave éclairaient des yeux sous la lumière violette des spotlights, durant qu'un appareil de cinéma-parlant, enregistrant leurs grimaces de fins connaisseurs et les paroles joyeuses qu'amenait sur leurs lèvres la dégustation des crus les plus précieux. Il était plaisant, en vérité, de voir tous ces compétiteurs attablés gravement devant huit verres emplis dans un ordre qu'ils ignoraient, de pommar, de chambertin, de corton, de musigny, de mercure, de moulin-à-vent, d'hermitage et de châteauneuf-du-pape. L'épreuve consistait à désigner au goût l'origine du vin et son âge. Jeu savant qui fit la joie de plusieurs Américains, qui avouèrent préférer les vins de nos terroirs aux eaux les mieux glacées du Connecticut.

Lorsque les verres furent vides d'une irrévocable façon, M. Guillon, inspecteur général de l'Agriculture et représentant le ministre, lui fut remis le plus petit singulier. M. Schultz, sommelier d'un grand restaurant des Champs-Élysées, fut proclamé vainqueur. Il n'avait pas commis la plus petite erreur sur les nectars soumis à son palais. On lui remit, avec quelque solennité, un challenge et une prime de 1,000 francs. Puis tout souriant, il prononça, pour l'écran-parlant, quelques phrases élogieuses à l'adresse de nos ceps bourguignons.

Monsieur le Rédacteur, Merci pour la publicité que vous accordez à la lettre que je vous ai adressée ces jours derniers. Je ne m'attendais vraiment pas à ce que "Le Canada" publie deux fois dans un même numéro, dans une même page, un même article portant ma signature.

Une telle amabilité m'oblige à rectifier, dans l'intérêt de vos lecteurs, certaines erreurs, contenues dans l'éditorial que vous consacrez à commenter mes assertions concernant le Code Civil.

Tout en admettant que nous sommes, vous et moi, deux piètres canonistes, je me permets de vous dire que le droit canon qui autrefois permettait le mariage à une fille de douze ans, a été amendé, et qu'aujourd'hui, l'âge du mariage d'une fille qui est fixé par notre code civil à douze ans est en conflit avec le droit canonique qui le retarde à quatorze.

Sans entrer comme vous, dans des détails qui appartiennent soit à la biologie ou à la physiologie, permettez-moi de vous dire, monsieur, que les femmes, qui ont quelque peu d'idéal, ne se "flanquent pas dans le mariage", pour me servir de vos expressions, simplement dans le but de calmer leur tempérament, mais pour prendre un compagnon de vie, — un compagnon qui les traitera non pas en esclaves ou en servantes, mais en associées et en égales.

Nous ne pouvons croire que le Christ ait institué le sacrement de mariage pour autre chose. Voulez-vous me permettre de vous citer un cas où un garçon de quatorze ans avait souillé une petite fille de cinq ans? aurions-nous dû répondre à la mère de cette pauvre petite, qui avait été obligée de laisser sa fille seule pour quelque temps pour gagner la vie de sa famille — car Québec n'accorde pas de pension aux mères pauvres, — aurions-nous dû, suivant en cela la logique de votre théorie, dire à cette femme de jeter ces enfants dans le mariage?

Nous avons cru mieux faire, Monsieur, en faisant condamner le garçon à l'École de Réforme et en donnant à la mère, au désespoir de penser que sa petite de cinq ans était souillée comme une femme des bouges, quelques conseils pour retirer son enfant du vice.

Le régime de la séparation que vous admirez, n'est souvent pour la femme qu'une dérision, qui dans bien des cas favorise la malhonnêteté du mari.

Obligée très jeune de travailler pour gagner ma vie et celle de ma mère, il ne m'a pas été possible de faire mon tour du monde et je n'ai pas eu l'avantage d'étudier les tempéraments des différents peuples, mais je me suis toujours beaucoup intéressée aux lois comparées. Mes études plus ou moins approfondies sur cette question me permettent de vous dire relativement aux deux pays dont vous faites mention dans votre éditorial, qu'à Constantinople les fermes ont obtenu récemment de grandes réformes, entr' autre l'abolition du harem — car vous n'êtes pas sans savoir que jusqu'à bien récemment la loi permettait au Turc d'avoir autant de femmes que ses revenus lui permettaient d'en nourrir et l'âge du mariage des filles a été fixé à seize ans. En Espagne, l'autorisation maritale n'existe pas, l'Italie l'a fait disparaître de son Code depuis 1921, et l'Etat du Vatican ne la reconnaît pas non plus.

Ne croyez-vous pas que notre province s'expose à être taxée de pharisaïsme en s'acharnant à la maintenir en dépit des critiques que lui ont décochées nos plus éminents juristes.

Il ne faut pas même dans Québec être plus catholique que le Pape. Je suis heureuse de vous entendre admettre qu'un homme qui se

AVIS PUBLIC LOI ELECTORALE DE QUEBEC LISTE DES ELECTEURS CITE DE MONTREAL

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la CITE DE MONTREAL, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrites sur la LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter

LES 24, 25 ET 26 NOVEMBRE DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR à celui des bureaux temporaires qui est le plus proche de leur domicile pour y déposer une demande en inscription sur la dite liste des électeurs.

Table listing electoral districts and names: MONTREAL-STE-MARIE, MONTREAL-MERCIER, MONTREAL-ST-JACQUES, MONTREAL-ST-LOUIS, MONTREAL-ST-LAURENT, MONTREAL-LAURIER, MONTREAL-ST-HENRI, MONTREAL-ST-ANNE, MONTREAL-ST-GEORGES, MONTREAL-MAISONNEUVE, MONTREAL-VERDUN, MONTREAL-LAVAL, MONTREAL-WESTMOUNT, MONTREAL-DORION.

Par ordre: ALBERT McCAUGHAN, Bureau des Listes Electorales Provinciales, 515, St-Gabriel, — Phone HARbour 6221, Local 222

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avocats Procureurs BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR. Avis est par les présentes donné que Joseph Norman Berger, des cité et district de Montréal, comté d'Hochelega, province de Québec, marchand, sollicitera du Parlement du Canada, au cours de la prochaine session, un bill de divorce d'avec son épouse Isabelle Gertrude Bowie, pour adultère et désertion. Daté à Montréal, province de Québec, ce 23ème jour de novembre 1930. Gordon M. Webster, Procureur du requérant, 275, St-Jacques O., Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats Procureurs BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR. Tél. MAIN 5100-5101. 414 rue St-Jacques Ouest, MONTREAL.

Section 604 Tél: HARb. 0211 de la DURANTAYE MARTINEAU & REEVES AVOCATS. Immeuble Thémis (10, St-Jacques ouest). Louis-Joseph de la Durantaye, Jean-Chrysostôme Martineau, René Reeves.

Pas en train! Une DOW Stout vous fera du bien BRASSERIE DOW, MONTREAL

Montreal à Ottawa Retour Compris \$5.15 pour l'Exposition d'Hiver d'Ottawa CANADIEN NATIONAL

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

COMPILATIONS DE JULES BOURBONNIER

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir corriger l'article "Madame d'Youville" paru récemment, et inscrire ce qui suit:

MADAME D'YOUVILLE (fondatrice des Soeurs Grises) 15 octobre 1701. Naissance à Varennes, Qué., de Marie-Marguerite Dufrost de Lajammerais, fille de Christophe Dufrost de Lajammerais, et de Marie Gautier de Varennes, laquelle était fille de René Gautier de Varennes.

ELLEN TERRY (Actrice)

Le 21 juillet 1928, la Grande Bretagne pleura Ellen Terry, l'actrice favorite, morte à 8.50 a.m., âgée de 80 ans. Elle décéda à Small Hythe comté de Kent, en Angleterre.

VICTORIA 1ère

Le maharajah de Kashmir (Cachemire), présente un lit en or, à la reine Victoria, le 2 novembre 1859.

POCAHONTAS (Savanesse)

Sur l'Historique péninsule de Virginie, à Jamestown, se trouve le monument de Pocahontas, surnommée la Jeune d'Arc des Indiens. Elle avait sauvé la vie du capitaine John Smith, un des pionniers de la région, aux premiers jours de la colonie américaine.

MADAME ELISABETH (Soeur de Louis XVI)

1764—3 mai. Elisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France, le dernier enfant du Dauphin, fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, naquit ce jour.

1775—13 août. Madame Elisabeth fait sa première communion, dans la chapelle du château de Versailles.

1789—5 oct. Le château de Versailles est envahi par la population en émeute.

1791—20 juin. La nuit, la famille royale s'enfuit des Tuileries. Madame Elisabeth devient Rosalie, bonne des enfants, c'est-à-dire du Dauphin et de Madame Royale.

1792—13 août. Transport en voiture, de Louis XVI et de sa famille, au Temple, sur la demande de Manuel.

1794—9 mai. L'huissier Monet se présente au Temple, porteur d'une lettre de Fouquier-Tinville, accusateur public, décrétant l'arrestation de Madame Elisabeth.

1794—10 mai. Madame Elisabeth qui fut décriée d'accusation le 9 au soir, à sept heures, est condamnée par Dumas; et exécutée le lendemain, samedi, le 10 mai 1794. Peu s'en fallut que son défenseur Chauveau-Lagarde fut arrêté, pour avoir voulu remplir son devoir (nommé d'office).

SLAVATSKY

C'est le 8 mai 1891 qu'est décédée madame Helena Petrovna Slavatsky, chef reconnue des Théosophes du monde entier.

LIANE DE POUGY (Courtisane)

Liane de Pougy, connue comme l'Eternelle Beauté, à 47 ans, en 1910, épousa un membre de la famille royale de Roumanie, le jeune prince Georges Ghika, cousin du prince Ghika, qui avait épousé Mademoiselle Hazel Singer, de New-York.

Il y a 25 ans, Liane était la femme du lieutenant Pourcher. Avant de divorcer, il lui tira un coup de revolver dans une jambe. Pendant que le médecin bandait la plaie, elle s'informait si la blessure paraissait. Tout dépend, lui dit le docteur. Quelque temps avant cet esclandre, elle avait tenté de se suicider, par amour pour un savant de réputation universelle.

JULIA MARLOWE

Le véritable nom de Julia Marlowe, célèbre actrice Américaine, des drames classiques, est Sarah Frost.

Elle prit sa renommée en 1888 à Boston, Mass., à l'âge de 18 ans. Elle épousa le jeune premier de sa troupe, Robert Taber, vers 1893. Ce dernier, après quelques années de mariage, alla en Angleterre, et ne revint pas en Amérique. Il mourut, peu de temps après que Julia eut obtenu un divorce.

Cette actrice fut nommée "co-responsable" dans le procès que Mrs. Clara-Louise Von Hermann, de Hamilton, Mass., intenta à son mari Carl, en 1908.

AGNODICE

La première femme, qui ait reçu un diplôme, pour pratiquer la médecine, s'est appelée Agnodice.

C'était une Athénienne et elle vivait 300 ans avant Jésus-Christ. Elle suivait les cours, à l'école de médecine d'Athènes, déguisée en homme. Ses succès dans le thérapeutique ont été très grands et sa clientèle nombreuse. Se recrutait parmi la plus haute classe de femmes d'Athènes.

Un jour, on découvrit, que ce fameux docteur était une femme et on la poursuivit en cour de justice, pour pratique illégale de médecine.

Mais les femmes d'Athènes se soulevèrent, devant cette injustice flagrante. Elles firent tant et si bien qu'Agnodice fut mise en liberté et continua de faire ses cures merveilleuses, sans être autrement inquiétée.

Au commencement du 15ème siècle, plusieurs européennes ont obtenu le degré de docteur en médecine, plus particulièrement, dans les universités marseillaises, en Espagne.

MISS ELLEN TERRY

Ellen Terry, actrice, âgée de 16 ans, maria Watts, un peintre d'âge moyen. Elle le laissa bientôt pour reprendre la scène.

Elle donna le nom de Craig, à ses enfants: une fille Edith; et un garçon, Gordon, qui maria et père de quatre enfants, qu'il abandonna ainsi que sa femme.

Washington Irving protégea les enfants Craig et fut même parrain du fils de Gordon.

COMMENT LE TRAVAILLISME N'EST PAS LE TRAVAIL

Les Anglais mettent le doigt sur la plaie du chômage sans pouvoir la guérir.

L'étrange, dans le mal contre lequel se débat l'Angleterre — mal terrible qui met son existence en danger — c'est que des médecins anglais de toutes les écoles, avec beaucoup de jugement et souvent de courage, ont diagnostiqué la cause et préconisé le remède. Mais on ne les écoute pas. On n'écoute guère plus les médecins que les prophètes de son pays...

Dès 1925, le roi opposait sa signature au bas d'un parchemin nommant une commission d'enquête pour rechercher les raisons de la crise minière. Six mois plus tard, la commission faisait connaître ses conclusions et publiait son rapport. Que disait-elle? Elle disait que le coût de la production dans les mines anglaises avait augmenté de façon disproportionnée, par suite des exigences de la main-d'oeuvre. "Sept hommes" lisait-on dans le rapport de la commission, "font aujourd'hui le travail que six hommes faisaient autrefois". Donc, au choix, trop de bien-être ou trop de paresse.

En 1928, ce n'est plus sur la crise du charbon mais sur la crise de la laine que porte l'enquête. Tous les grands industriels du Lancashire donnent leur avis. Écoutez celui que M. Clough, membre du conseil de l'industrie lainière, communique au "Daily Telegraph".

Notre situation est due au fait que nous ne produisons pas assez bon marché. En moyenne le taux des salaires de nos quatre grands concurrents, hors du Royaume-Uni, est à peu près la moitié du nôtre, lequel est de

Irving se chicana avec Ellen, mais se reconcilia avant de mourir.

Au jubilé d'argent de cette fameuse actrice, il y avait 23 membres de cette famille prenant part au programme.

Ellen Terry se maria trois fois, la dernière fois en 1907.

LUCRECE BORGIA

Voici un résumé de la vie de Lucrece Borgia. Lucrece, était fille de Rodrigue Borgia, qui devint pape en 1492 et soeur de César Borgia. Son premier mari fut avec Giovanni Sforza, seigneur de Pesaro, dura quatre ans, puis il y eut dissolution. Le second mariage fut avec Alfonso, duc de Bisceglia.

Alfonso II d'Aragon; il dura deux ans, pour se terminer par l'assassinat, dans une querelle avec son beau-frère César. Après un veuvage de moins d'un an, elle épousa son troisième mari, Alfonso d'Este, fils du duc de Ferrare.

On l'accuse du meurtre de son frère Jean, duc de Gaudie; de son second mari Bisceglia; Ferrare; et on lui reproche ses amitiés scandaleuses, avec le cardinal Bembo, de Ferrare.

Son portrait se trouve dans la Pinacothèque de Vienne. Victor Hugo et Alexandre Dumas lui firent une mauvaise réputation. Giorgio Leti (Thomas Tomassi, nom de plume) écrivit sa vie.

THOMAS

La troisième République en France de 1871 à 1914, ne laissa guillotiner qu'une seule femme.

C'était une fille Thomas, qui avait assassiné sa mère et tenté de brûler son cadavre, pour faire disparaître la preuve de son crime.

On l'exécuta en 1881, à Romorantin. Roch, le bourreau, prédécesseur du premier des Deibler, disait qu'il n'avait jamais eu, dans toute sa carrière, Elle passe à l'histoire, avec la Locusta, la comtesse Toffana, la Hieronyma Spara, la marquise de Brinvilliers, la lady Frances Howard (celle qui épousa le comte d'Ssez) et parmi les hommes, les Dr. Thomas Neil Cream, le professeur Beaugard, le pharmacien Duval, et Chevalier, tous empoisonneurs célèbres.

Le duc de Bisceglia, était le fils naturel de Alfonso II, roi de Naples. A l'occasion de ce mariage, en 1497, elle fut créée duchesse de Spoleto et de Sermonetta.

En juin 1500, le duc fut attaqué sur les marches de Saint-Pierre de Rome, et mourut deux mois après.

A Ferrare, Lucrece encouragea la littérature. Dix lettres autographes de Lucrece au cardinal Bembo, sont conservées dans la Bibliothèque Ambrosienne.

"LUCRECE BORGIA", fut représentée à Paris en 1833. On prétend qu'après son mariage avec Alfonso d'Este elle tint une conduite régulière; elle mourut à Ferrare en 1519 ou 1523. Elle était née en 1480

Le courrier des Etats-Unis.

UNE FEMME A MENTI

D'une haute portée sociale, ce drame intime de la vie familiale nous montre aussi la vanité des amours futiles, l'importance relative de l'état social par rapport au mariage, les insouciances et les responsabilités de l'amour paternel, et les droits des enfants sur la liberté d'action de leurs parents.

Commençant SAMEDI et pour UNE semaine seulement au

ST-DENIS

Equipé avec la machine parlante DeForest Phonofilm

Metteur en scène: Charles DeROCHE

Film PARAMOUNT

Cent pour cent parlant Français

Vedettes: Louise LAGRANCE, Paul CAPELLANI et le fameux BOUCOT

ATTENTION: Lundi soir, pas de représentation de vues, le théâtre étant loué pour le récital de "LA ARGENTINA"

25c et 40c en soirée 25c en matinée

LA ARGENTINA

LUNDI SOIR

La Argentina, la véritable personification de la Danse d'Espagne, paraîtra pour la seconde fois à Montréal, au théâtre Saint-Denis, lundi soir, sous la direction de l'imprésario Louis-H. Bourdon.

La saison dernière, cette célèbre artiste abattu tous les records de récitals à New-York, y donnant dix-huit récitals à bureaux fermés dans l'espace de sept semaines.

La Argentina n'est pas seulement la plus grande danseuse d'Espagne. Elle représente la Danse dans sa suprême expression. Comme tous les vrais artistes, elle donne une signification nouvelle à d'anciennes formes. Elle a discipliné les danses gypsies et donné au flamenco populaire, français et passionné, la perfection du style.

Sans décors élaborés, par la seule force de sa personnalité, La Argentina tient le milieu de la scène. Ses costumes sont somptueux et suffisent à créer un décor à ses danses.

C'est ainsi que dans la Cordoba de Albeniz, où elle paraît en mantille noire et en jupe à crinoline, elle nous fait vivre un poème toute de mélancolie, de désolation dans quelque sombre palais de Cordoue. Dans la Corrida, elle nous transporte dès son entrée à la brutale arène des combats

P. CAPELLANI AU ST-DENIS

Poursuivant son programme de films français, le St-Denis offre une production nouvelle, entièrement dialoguée et réalisée en France par Paramount, "Une femme à menti".

Exposant sous un angle nouveau le vieux conflit entre l'amour et le devoir, il nous montre le dilemme d'un père partagé entre son propre bonheur et l'intérêt de ses enfants. Les rôles sont interprétés par une troupe d'élite, qui comprend la touchante Louise Lagrange, Paul Capellani, Georges Mauzy, Boucot, la touchante Jeanne Hebling et la blonde Simonne Cerdan, ainsi que Mme Alice Tissot et la mignonne Jocelyn Gaël.

De ravissantes photographies, un synchronisme parfait, une vie impressionnante, évoquant un milieu élégant, avec ses restaurants de grand luxe, ses maisons de couture

de tauraux. Dans Largaraterana, c'est la comédie d'une femme de village qui veut faire la coquette; dans "Cielito de Cuba", c'est la caricature de la danseuse gypsy de cabaret, qu'elle montre avec abandon dansant un cake-walk.

Mais on ne peut décrire la diversité d'impressions qui se dégagent d'un récital de La Argentina, comme on pourra encore le constater lundi à la

AVIS PUBLIC

LOI ELECTORALE DE QUEBEC

LISTE DES ELECTEURS CITE DE MONTREAL

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrits sur LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter:—

LES 27, 28 ET 29 NOVEMBRE

DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR

à celui des bureaux temporaires qui est le plus proche de leur domicile pour y déposer une demande en inscription sur la dite liste des électeurs.

Table listing electoral districts and names of voters in Montreal, including districts like MONTREAL-SIE-MARIE, MONTREAL-DORION, etc.

Par ordre:

ALBERT MCCAUGHAN,

Bureau des Listes Electorales Provinciales

515 Saint-Gabriel

Phone: Harbour 6221 — Local 222

de la rue de la Paix, ses qualités et ses défauts, Charles DeRoche, le metteur en scène de ce beau film, servi par des techniciens sonores de grande classe et des opérateurs incomparables, s'est montré aussi habile animateur qu'il fut naïgure acteur.

L'auteur met en scène un avocat déjà célèbre et encore jeune, vivant seul à Paris depuis la mort de sa femme. Ses enfants, Jean et Jacqueline, sont en pension. Les enfants ne se doutaient pas de l'existence, dans la vie de leur père, d'une femme aux

sentiments maternels et délicats. Un jour ils l'apprennent, téléphonent à la jeune femme que leur père a eu un grave accident, lui disent brutalement ce qu'ils pensent d'elle, avec la cruauté de cet âge. Que va faire la pauvre femme? Si vous voulez le savoir, allez voir "Une femme à menti", au théâtre St-Denis.

Le programme comprend aussi des actualités France-Canada, Chanson Bohémienne, et une caricature animée, intitulée "The Good Old Summer Time".

Une Ombre Prometteuse



Un fait bien clair

C'est un fait reconnu que la fameuse bière Molson's Stock possède de merveilleuses propriétés rafraichissantes... et un fait ne se discute pas. Essayez seulement une fois une bouteille de ce pétillant breuvage ambré à votre taverne habituelle et vous verrez! Commandez-en ensuite une caisse chez votre épiciers pour consommation à la maison.



MOLSON

"Export" - "Stock" - "India Pale"

Advertisement for Pacific Coast Canadian Sunbather, featuring an illustration of a woman in a swimsuit and text promoting sunbathing and leisure in California.



Toronto garde la tete de sa section

PREMIERE VICTOIRE DU MONTREAL QUI BAT L'AMERICAIN

Les Montreal "Maroons" ont remporté leur première victoire de la saison, hier soir, en battant les New York "Americans", par un score de 4 à 3. Il était plus que temps que le club local redorât son blason, car la foule commençait plus ou moins à l'abandonner si on juge par les nombreuses places vides du Forum.

La partie a débuté rapidement et les joueurs locaux comptèrent leur premier point dès le début de la soirée. Mais la période la plus intéressante a été sans contredit la troisième. La partie s'est terminée avec deux joueurs de Maroons au banc. Les visiteurs firent des efforts désespérés pour compter un dernier point afin d'égaliser les points, mais inutilement.

Un incident comique s'est produit au cours de la dernière période. Conacher, la nouvelle acquisition des "Maroons", fut appelé à remplacer un autre joueur. Il alla se ranger du côté des adversaires, ses anciens camarades. On dut lui rappeler qu'il jouait maintenant pour l'équipe locale. ... La force d'habitude.

La rondelle a été mise au jeu par Mlle Hélène Kane, la "Boop-à-Boop Girl", qui est actuellement au théâtre Capitol. Elle a été vivement applaudie par la foule, qu'elle a saluée avec vivacité et aimablement.

Les punitions ont été peu nombreuses et assez espacées.

C'est à Siebert que revient l'honneur d'avoir compté le premier point. Il compta après six minutes de jeu, dès la première période. Brydge, des "Americans", était alors au pénitencier.

Comme nous le disions au début, la première partie de la période a été rapide mais les "Maroons" ralentirent ensuite leur jeu. Ils inaugurèrent également une nouvelle tactique en changeant leurs avant toutes les cinq minutes. Les visiteurs changèrent leurs positions moins souvent.

Deux punitions seulement furent imposées durant cette première période. Brydge fut puni le premier pour avoir projeté Stewart sur la glace et Wilcox y alla vers le milieu de la période.

La deuxième période comme la première a débuté rapidement. A peine une minute après la mise au jeu de la rondelle, Huggins, des "Maroons" compta le second point de la soirée. Ce fut un délire parmi les partisans des "Maroons", qui voyait une brillante victoire pour leur club. Ils furent déçus car Burch décida de mettre ordre à cet état de chose et compta à son tour.

Ce premier point sembla encourager les visiteurs car ils s'élançèrent plus que jamais à l'attaque. Cependant, la défense locale semblait invincible et Walsh, le gardien de buts des "Maroons", fit un travail de jambes et de bras du diminutif gardien de buts était efficace.

Une seule punition fut imposée au cours de cette période. McVeigh, des visiteurs écopa, à la grande joie des partisans des "Maroons".

Comme nous le disions précédemment, c'est la troisième période qui fut la plus intéressante. Ce fut un "free for all". Les deux équipes jouèrent leur va-tout.

Stewart compta le troisième point pour son équipe, au cours d'une mêlée devant les buts de Worters. Celui-ci était par terre et le disque lui passa à six pouces au-dessus de la tête pour aller se loger confortablement dans le filet.

Neville y alla à son tour et compta le second point de la soirée pour les visiteurs. Cela eut pour don de choquer Ward, des "Maroons" et décida, il s'élança de l'avant avec vigueur. Il se reprit par trois fois, et la persévérance étant toujours récompensée, il compta le point final de son équipe.

Alors qu'il ne restait plus que deux minutes de jeu, Patterson, des visiteurs, compta à son tour. Cela sembla ranimer les New-yorkais et ils y allèrent de tout ce dont ils étaient capables d'autant plus que Stewart et Conacher étaient au "banc". Les joueurs locaux agirent en bon stratèges et ils mirent la main sur le disque et se promènèrent autour de l'oval à pleine vitesse.

La cloch sonna enfin... au grand soulagement des partisans du Montréal.

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|-------|
| Première période | |
| "Maroons" — Siebert | 6.00 |
| Deuxième période | |
| "Maroons" — Huggins | 1.00 |
| "Americans" — Burch | 4.00 |
| Troisième période | |
| "Maroons" — Stewart | 9.00 |
| "Americans" — Neville | 11.30 |
| "Maroons" — Ward | 14.30 |
| "Americans" — Patterson | 18.00 |

Résultats: Montréal ("Maroons")—4; New-York ("Americans")—3.

OLIGNEMENT

| MONTREAL | Buts | AMERICAINS |
|----------|----------|------------|
| Walsh | Buts | Worters |
| Conacher | Défenses | Dutton |
| Wilcox | Défenses | Grydge |
| Stewart | Centres | Himes |
| Subert | Ailes | Carson |
| Smith | Ailes | McVeigh |

Montréal, Substituts: Trotter, Boucher, Roche, Philipps, Hanes; Américains; Patterson, Busch, Neville, Convey, Hughes.

LE TORONTO REMPORTE SA TROISIEME VICTOIRE EN BATTANT L'OTTAWA

(Spécial à l'Autorité Nouvelle)

Toronto, 23. — Les Sénateurs, d'Ottawa, ont rendu visite, hier soir, au club local et la joute n'a pas été dépourvue d'enthousiasme et de beau jeu. Après les récentes victoires de ces deux équipes, leur grande rivalité et leur position respective dans la section canadienne, les amateurs de hockey pouvaient s'attendre à une partie excitante.

Clancy, la brillante et merveilleuse étoile du Toronto, le pilier de son club a prouvé qu'il pouvait tenir tête à ses anciens co-équipiers du Ottawa. Devant l'ardeur des Day, Blair Bailey, Cotton, Conacher, Primeau, Jackson et Grant, le club visiteur a dû se dépenser pour lutter contre une tèle force combinée.

Dès le début des hostilités, l'Ottawa se porta à l'attaque et fit tous ses efforts pour franchir la défense des "Maple Leafs", mais elle lui opposa une vive résistance.

La première période se déroula au milieu de la plus grande excitation et malgré l'esprit combatif qui caractérisa les deux équipes, elles quittèrent la glace sans avoir pu enregistrer un seul point.

Les deux équipes, à la deuxième période, s'embarquèrent sur la glace plus que résolues à compter le premier point. Les avants des Sénateurs se portèrent de nouveau à l'attaque et comme toujours Clancy les déjoua avec une grande facilité.

Cotton, Bailey et Jackson firent des montées très rapides qui semblèrent embarrasser la défense des Sénateurs.

Finalement, après 10 minutes et 18 secondes de jeu, Bailey sur une passe de Cotton réussit à tromper la vigilance et compta le premier point de la soirée et cette période se termina avec l'avantage de ce seul point pour le club visiteur.

Avec l'avantage d'un point, le club local dans la troisième période se lança néanmoins à l'attaque, semblant peu se soucier de l'ardeur des avants du Ottawa.

Cette tactique ne leur réussit qu'à la fin de la période, car la défense du Ottawa offrit à leurs adversaires une très belle résistance.

Conacher, qui joua comme l'une des meilleures étoiles, passa à Jackson, qui compta le point décisif et le Toronto gagna par le résultat de 2 à 0.

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| Première période | |
| Aucun point | |
| Deuxième période | |
| Toronto — Cotton-Bailey | 10.18 |
| Troisième période | |
| Toronto — Conacher-Jackson | 19.55 |
| Résultat final: Toronto, 2; Ottawa, 0. | |

ALIGNEMENT

| TORONTO | Buts | OTTAWA |
|---------|---------|-------------|
| Chabot | Buts | Connell |
| Horner | Défense | Alex. Smith |
| Clancy | Défense | Art. Smith |
| Day | Centre | Lamb |
| Blair | Ailes | Kilrea |
| Bailey | Ailes | Finigan |

Substituts du Toronto: Cotton, Conacher, Primeau, Jackson, Grant; Ottawa: Starr, Connor, Pettinger, Gagné, Cox et Daignault.

PARTIES DE HOCKEY

D'ICI SAMEDI, LE 29

Voici les joutes de hockey, des différentes ligues, aujourd'hui, et toute la semaine.

Cet après-midi: LIGUE MONT-ROYAL: St-François-Xavier vs St-Michel. Lafontaine vs C.P. Verdun.

Ce soir: LIGUE NATIONALE: Canadien vs Chicago. Boston vs Détroit. Philadelphie vs Rangers.

LIGUE INTERNATIONALE: Buffalo vs Syracuse. LIGUE CAN. AMERICAINE: Philadelphie vs New Haven.

Mardi, le 25 novembre: LIGUE NATIONALE: Rangers vs Montréal. Ottawa vs American.

Chicago vs Boston. Toronto vs Philadelphie. LIGUE INTERNATIONALE: Syracuse vs London.

Windsor vs Pittsburgh. Mercredi, le 26 novembre: LIGUE INTERNATIONALE: Windsor vs Cleveland; London vs Buffalo.

LIGUE CAN.-AMERICAINE: Springfield vs Providence. JEUDI, 27 NOVEMBRE: Canadien vs Détroit; Ottawa vs Boston; Chicago vs Ranger;

LIGUE CAN.-AMERICAINE: New Haven vs Philadelphie. Vendredi, 28 novembre: LIGUE INTERNATIONALE: Detroit vs London; Syracuse vs Windsor.

Samedi, 29 novembre: LIGUE NATIONALE: Boston vs Canadien. Chicago vs Ottawa. Détroit vs Toronto.

Rangers vs Philadelphie. LIGUE INTERNATIONALE: Cleveland vs Buffalo. Detroit vs Pittsburgh.

LIGUE CAN.-AMERICAINE: Providence vs Springfield. New Haven vs Boston.

14 combats de boxe — SPT: Eugène Brousseau nous transmet la liste suivante des combats qui compléteront le programme de la grande soirée de boxe de demain soir, au National: 126 livres.—L. Valiquette, B.C., vs G. Chapline, R.H. 126 livres.—R. Goyette, C.P.V. vs J. Kelly, B.C. 126 livres.—H. Auger, National, vs

TORONTO NE TIENT PAS A ETRE DELOGE DE SA PREMIERE POSITION

Deux joutes de hockey ont été jouées, hier soir, dans la Ligue Nationale de hockey. L'Américain a fait face au Montréal et l'Ottawa au Toronto.

Les "Maple Leafs" ont gagné leur troisième partie et ont conservé la tête de la section canadienne.

Le Montréal, qui avait à son actif quatre défaites humiliantes, a enfin triomphé en battant l'Américain par 4 à 3.

Cette dernière partie a manqué d'enthousiasme et les supporters des "Maroons" ne se sont portés en grand nombre pour les applaudir.

Voici le classement des sections canadienne et américaine.

SECTION CANADIENNE

| | J. | S. | P. | N. | P. | C. |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| Toronto | 5 | 3 | 0 | 2 | 9 | 0 |
| Ottawa | 5 | 2 | 2 | 1 | 8 | 9 |
| Américain | 6 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Canadien | 3 | 2 | 1 | 0 | 14 | 7 |
| Montréal | 5 | 1 | 4 | 0 | 5 | 16 |

SECTION AMERICAINE

| | J. | S. | P. | N. | P. | C. |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Détroit | 3 | 2 | 1 | 0 | 6 | 2 |
| Boston | 3 | 2 | 1 | 0 | 6 | 3 |
| Rangers | 4 | 1 | 1 | 2 | 4 | 2 |
| Chicago | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 | 1 |
| Philadelphie | 4 | 0 | 3 | 1 | 3 | 14 |

COURSES A BOWIE

PREMIERE COURSE, 1 mille et 1-16 — 1er Cane Hears, 113, Workman, 7-10, 4.50, 3.60. 2ème Carnival, 108, W. Carroll, 8.80, 5.70. 3ème flow, 113, Abel, 15.50. Temps 1:59 1-5.

DEUXIEME COURSE, 7 furlongs 1er Opponent, 107, Pichon, 19.20, 10.10, 4.90. 2ème, 114, Workman, 6.60, 3.60. 3ème Hibala, 112, Kurtzinger, 2.70. Temps 1:25 1-5.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs — 1er Grattan, 115, E. Kummer, 5.80, 4.30, 3.10. 2ème Sandy, 115, Thurber, 4.60, 3.60. 3ème Lady Capulet, 107, Fields, 2.90. Temps 1:11.

QUATRIEME COURSE 1 mille et 1-16 — 1er We Dun It, 107, Cartrone, 16.00, 8.60, 5.40. 2ème Mor-

sel, 102, Pichon, 8.10, 4.90. 3ème Berber, 107, Madaley, 2.90. Temps 1:47 2-5.

CINQUIEME COURSE, 1 mille et 1-16 — 1er Sun Beau, 127, Collett, 5.80, 5.80, 4.40, 3.10. 2ème Valenciennes, 108, Steffen, 9.20, 5.20. 3ème Lady Broadcast, 110, Fields, 6.50. Temps 1:46.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 1-16 — 1er Prometheus, 108, Robertson, 11.70, 4.70, 3.60. 2ème Essare, 112, Pichon, 3.50, 2.70. 3ème Yankee Doodle, 106, Madaley, 5.40. Temps 1:47 2-5.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 1-8 — 1er George de Mar, 107, McKechnie, 8.90, 4.40, 3.60. 2ème Croydren, 112, Seybold, 5.40, 3.50. 3ème My Scoop, 110, Robertson, 3.60. Temps 1:55 2-5.

LE PROGRAMME DE HOCKEY A L'ARENA MONT-ROYAL ET LE SAINT-FRANCOIS-XAVIER

Deux importantes rencontres sont au programme de la troisième séance régulière de la Ligue Mont-Royal pour cet après-midi à l'Aréna Mont-Royal. Dans la première partie, le Saint-François-Xavier rencontrera le St-Michel et dans la seconde, le Lafontaine fera face au C. P. Verdun.

Les résultats de ces deux parties sont attendus avec impatience par tous les nombreux partisans de cette populaire organisation. Le Saint-François-Xavier, qui a fait un si brillant début la semaine dernière contre le C. P. Verdun, entend bien continuer sa marche victorieuse mais il rencontrera dans le St-Michel un dur adversaire. La lutte entre ces deux équipes promet de fournir un intéressant spectacle.

La joute Lafontaine-C. P. Verdun est toutefois la grande attraction de la séance de demain. Renforcé par Rolland Proulx, le Verdun espère bien remporter sa première victoire de la saison. Le Lafontaine qui n'a pas subi un seul échec depuis le début, entend bien de son côté continuer sa série de victoires.

Voici l'alignement probable des clubs:

| | | |
|---------------|---------|-----------|
| St-Frs-Xavier | vs | St-Michel |
| Coulter | but | Rowan |
| Gervais | défense | Seale |
| Boswell | défense | Powell |
| Wheeler | centre | Webster |
| Easton | aile | Fraser |
| Bourgoin | aile | Murray |
| Armand | subs. | Smith |
| Gaudette | subs. | Shink |
| Mongeon | subs. | Donaldson |
| Alexandre | subs. | Sinclair |
| Thimault | subs. | |

Deuxième partie

| | | |
|-------------|---------|-------------|
| C.P. Verdun | vs | Lafontaine |
| Armstrong | but | Archambault |
| Jotkus | défense | Arcand |
| Bennett | défense | Shearer |
| Reeves | centre | St-Jean |
| Connelly | aile | Thompson |
| Moore | aile | O'Rourke |
| Valois | subs. | Hamel |
| Alarie | subs. | Lefebvre |
| Gravel | subs. | Bellhumeur |
| R. Proulx | subs. | Clermont |

Arbitre: Jean Sauvé.

VAILLANCOURT PROMET

UN BEAU PROGRAMME

Très encouragé par le succès qu'il a remporté mercredi dernier, le promoteur J. A. Vaillancourt a préparé un programme de lutte fort intéressant pour mercredi soir prochain, à la salle de l'Assistance Publique, angle des rues Laguchetière et Berri.

Il a mis en finale Paul Lebrun, l'intéressant lutteur suisse, avec Carl Van Wurden, le champion du Canada des poids moyens. Lebrun a bien tenu devant McCarthy mercredi dernier, et Van Wurden a battu Jean-Baptiste Paradis grâce à un coup de surprise. Le promoteur a cru intéressant de les mettre aux prises dans une finale de deux dans trois, à finir.

C'est Albert Beaucaire qui s'attaquera à Jimmy McCarthy, dans la semi-finale de deux dans trois, limitée à une heure. Beaucaire est considéré comme le meilleur lutteur local qu'on ait à l'heure actuelle, et il devrait faire bonne figure contre un homme de la force du grand Finlandais.

John Masson et Gaston Nuckle feront les frais d'une préliminaire de trente minutes, une chute. Ces deux lutteurs locaux ont prouvé qu'ils étaient toujours prêts à faire leur possible, et comme nombre de leurs amis ont demandé au promoteur de les faire rencontrer ensemble, le public aura cette satisfaction mercredi soir.

Avec trois rencontres aussi bien préparées que celles-ci, il devrait y avoir une nombreuse assistance mercredi soir, à la salle de l'Assistance Publique, pour encourager nos lutteurs locaux à remporter la victoire sur leurs adversaires de l'étranger.

"c'est L'HEURE de la Frontenac



Frontenac Export Ale